



Le passeport biométrique luxembourgeois

Information aux habitants

A partir du 1er juillet 2014, la procédure pour l'établissement d'une carte d'identité sera similaire à la procédure de demande d'un passeport: **avant de se présenter au bureau de la population de la commune de résidence, il faut virer la taxe de chancellerie au profit de l'Etat sur le compte CCPL suivant:**

IBAN LU46 1111 1298 0014 0000

Dénomination: Bureau des Passeports, Visas et Légalisations

43, boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg

Communication: Demande d'un passeport pour « prénom / nom »

La preuve de paiement est à présenter au bureau de la population lors de la demande du nouveau passeport. Il ne faut plus se munir d'une photo d'identité: une photo sera prise sur place.

Pour faire le passeport il faudra fixer auparavant un rendez-vous au secrétariat de la commune au numéro 99 30 12.

Tarifs:

- 50 € pour une durée de validité de 5 ans (par personne à partir de 4 ans)
- 30 € pour une durée de validité de 2 ans (par personne de moins de 4 ans)
- 150 € pour la procédure d'urgence pour une durée de validité de 5 ans (par personne à partir de 4 ans)
- 90 € pour la procédure d'urgence pour une durée de validité de 2 ans (par personne de moins de 4 ans)

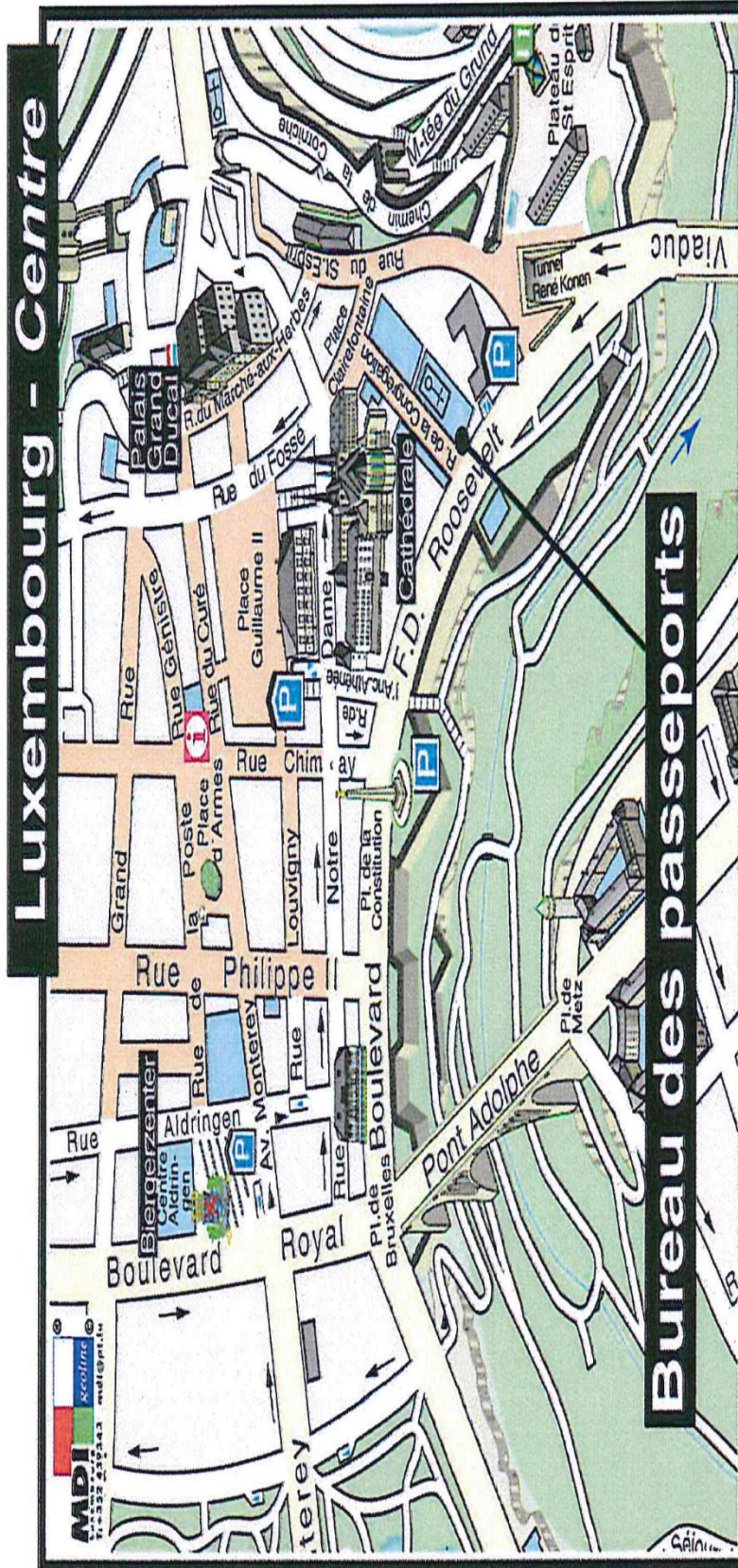
Lorsqu'il s'agit d'établir des passeports biométriques à plusieurs membres d'une même famille, un seul versement / virement est suffisant en mentionnant bien entendu tous les prénoms / noms des intéressés désirant obtenir un passeport biométrique. (*Les frais bancaires résultant d'un virement ne devront, en aucun cas, être à charge du Bureau des Passeports*)

ATTENTION:

Avant d'entreprendre votre voyage, assurez-vous que votre passeport a une validité suffisante pour vous permettre de séjourner dans la totalité des pays que vous souhaitez visiter. Certains pays n'accordent un visa d'entrée qu'aux personnes qui présentent un passeport d'une validité d'au moins 6 mois, à l'expiration du visa sollicité.



Plan d'accès au Bureau des passeports



Bureau des Passeports
43, bld. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Internet: www.mae.lu

Heures d'ouverture des guichets:
du lundi au vendredi
de 09.00 à 11.30 heures
et de 13.00 à 16.30 heures

Passeports et légalisations

Tél.: 247 - 88300

Fax: 22 02 91

email: service.passeports@mae.etat.lu

Visas et autorisations de séjour

Tél.: 247 - 88300

Fax: 22 29 07 ou 46 49 80

email: service.visas@mae.etat.lu